

1^{er} SALON D'ETE « PLACE AUX ARTISANS D'ART ! »

14 et 15 juin 2025

APPEL à CANDIDATURE

Créée en 1987, l'association Village d'Artistes de Rablay-sur-Layon (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon) s'est donné pour objectif de promouvoir l'art contemporain et les métiers d'art en développant, dans ce petit village au cœur de la vallée du Layon, au sud d'Angers, un lieu de visite incontournable en Maine-et-Loire.

Dans un vaste bâtiment constitué en partie de l'ancien presbytère du 15^{ème} siècle, et propriété de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, le Village d'Artistes s'organise sur trois niveaux : la boutique métiers d'art au rez-de-chaussée, la galerie d'art contemporain au 1^{er} étage et l'artothèque au 2^{ème} étage. Tous ces espaces font la part belle aux artisans d'art et aux artistes de toute la France, sélectionnés avec soin par l'association.

Depuis 2023, la commune de Bellevigne-en-Layon est labélisée « Ville et Métiers d'Art »

Une belle reconnaissance que la commune souhaite valoriser à travers ce nouveau salon, exclusivement dédié aux métiers d'art, et qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'association.

En tant qu'artisans d'art exposants sur cet évènement, vous bénéficierez ainsi des 35 années d'expérience et de visibilité du Village d'Artistes, et de la reconnaissance du réseau « Ville et Métiers d'Art ». Vous profiterez également de la médiatisation d'un évènement avec une belle animation grâce à vos démonstrations publiques.

Sur une journée et demie, 28 artisans d'art présenteront leurs précieux savoir-faire.

Véritable patrimoine culturel,

les connaissances et les gestes de l'artisan d'art méritent d'être découverts.

Permettre la rencontre, c'est permettre la reconnaissance du savoir-faire de l'artisan et de la qualité de ses créations.

Vos gestes sont précieux, donnons-les à voir !

Place aux artisans d'art !

Cette candidature s'adresse aux artisans d'art, toutes spécialités confondues. (Céramistes, bijoutiers, luthier, ébénistes, vitraillistes, couteliers...)

Deux artisans seront sélectionnés comme « jeune créateur » (installation ou reprise).

Lieu	Sur la place du mail et la salle du mail, directement attenants au Village d'Artistes, en plein cœur de Rablay-sur-Layon
Date	Samedi 14 juin de 14 à 19h, et dimanche 15 juin de 10h à 18h.
Installation	Samedi 14 juin à partir de 9h
Nombre de places	27
Conditions	<ul style="list-style-type: none">• 15 artisans en exposition-vente sur des emplacements nus de 3x4 mètres avec deux faces ouvertes au public (7 mètres de façade) sur la place du mail. (Attention, place en extérieur !)• 10 artisans en exposition-vente-démonstration sur des emplacements de 3x5 mètres avec deux faces ouvertes au public (8 mètres de façade, dont 3 minimum pour la démonstration) sur la place du mail. (Attention, place en extérieur !)• 2 artisans en exposition-vente-animation de stage dans la salle du mail.
Frais d'inscription	<ul style="list-style-type: none">• 100 € Voir conditions dans le présent contrat à la rubrique « frais d'inscription »
Gardiennage	Assuré la nuit du samedi 20h au dimanche matin 8h (bâchage de vos stands conseillé)
Hébergement :	<ul style="list-style-type: none">• Parking avec aire de pique-nique près de la rivière : possibilité de camping en véhicule privé. (Douche au Village d'Artistes)• Camping à proximité• Chambres d'Hôtes sur la commune ou dans les communes proches (des adresses sont disponibles sur le site internet du Village d'Artistes : https://www.villageartistesrablay.com/presentation/partenaires/dormir-manger-visiter/)
Restauration	Possibilité de restauration sur place : Auberge du Layon, Épicerie associative Goût Layon, Foodtrucks.

Frais d'inscription :

Vous faites candidature pour un emplacement « exposition-vente ».

La commission de sélection déterminera quels seront les artisans retenus pour l'une ou l'autre des catégories d'exposition. Cela afin de permettre une diversité de démonstration aux visiteurs.

Sur votre candidature, vous pourrez préciser si vous souhaitez effectuer une démonstration, ou un stage.

27 candidatures au dossier complet seront retenues par la commission pour l'évènement.

- **10 proposant une démonstration se verront offrir les droits d'inscription.**
- **2 proposant un atelier ou stages se verront offrir les droits d'inscription et une rémunération de 200€.** Ces artisans percevront également 70% du montant des inscriptions à leurs stages.
- **15 disposeront d'un emplacement exposition-vente classique, dont 2 pourront profiter d'un tarif réduit « jeune créateur ou repreneur »** s'ils justifient de moins de deux ans d'existence. Un petit coup de pouce pour soutenir les métiers d'art. (Emplacement à 60€ au lieu de 100€)

En faisant acte de candidature, vous acceptez de participer à l'évènement, quelle que soit la catégorie d'exposant pour laquelle vous êtes retenu.

Conditions :

- Les artisans d'art sur emplacement « exposition-vente » s'engagent à une présence lors des horaires d'ouverture au public.
- Les artisans sur emplacement en « exposition-vente-démonstration » s'engagent à une présence lors des horaires d'ouvertures, et à **une démonstration publique (minimum 20mn) une fois par jour** (soit deux fois 20mn sur le week-end). Un planning des démonstrations sera établi pour permettre au public d'y assister. **Vous vous engagez à respecter ce planning.**
- Les artisans en « exposition-vente-animation d'atelier » s'engagent à être présents lors des horaires d'ouverture, et à proposer **un stage par jour** (soit deux stages sur le week-end). Projet et tarif d'inscription à développer dans votre candidature.

Candidature à retourner avec les documents suivants :

- **Le bulletin d'inscription** ci-joint
- **Dix photos** minima de haute qualité **représentatives de votre production** actuelle, et **une photo portrait de vous**
- **Votre démarche en quelques mots**, la ou les techniques employées.
- 1 enveloppe libellée à votre adresse, suffisamment affranchie pour le retour de vos documents, si envoi par courrier.
- Un justificatif de votre dernier versement URSSAF ou tout autre document justifiant de votre inscription en tant que professionnel ainsi que la photocopie de votre attestation d'Assurance Responsabilité Professionnelle.
- Votre **règlement des frais d'inscription de 100€**
(si vous êtes sélectionné pour une catégorie d'exposition non-payante, votre chèque vous sera rendu lors du salon, sauf en cas de désistement injustifié. Cette garantie nous permet d'assurer le bon fonctionnement du salon)

Les dossiers incomplets ou avec des photos de mauvaise qualité ne seront pas pris en compte.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST A ENVOYER

Avant le 15 mars 2025

La commission de sélection se réunira début avril.

Tout désistement de votre part sans justificatif à partir du 1 mai 2025 entrainera l'encaissement de votre chèque d'inscription.

Par e-mail à : village.artistes.animation@gmail.com

Par courrier à :

Village d'Artistes

« Place aux Métiers d'Art ! »

Place du Mail - RABLAY-SUR-LAYON

49750 BELLEVIGNE-EN-LAYON

> Si envoi par courrier, pensez à envoyer une enveloppe libellée à votre adresse, suffisamment affranchie pour le retour de vos documents.

1^{er} SALON D'ETE « PLACE AUX ARTISANS D'ART ! »

14 et 15 juin 2025

Nom :Prénom:.....

Adresse.....

.....

.....

CP :Ville.....

Tel :

Courriel :@.....

Site internet.....

- Je pose ma candidature pour participer au 1^{er} Salon d'été « PLACE AUX METIERS D'ART ! » de Rablay-sur-Layon.
- Je joins les documents demandés.
- Je joins un chèque de 100 € à l'ordre de VILLAGE D'ARTISTES. Si vous n'êtes pas retenu, votre chèque vous sera renvoyé (si vous avez fourni une enveloppe retour) ou bien détruit.
- J'autorise l'association à utiliser les photos envoyées (filigranées par ses soins) pour la communication liée au salon « PLACE AUX METIERS D'ART ! » (Presse, site, réseaux)

Signature

ANNEXE 1

JE PROPOSE UNE DEMONSTRATION :

J'explique en quelques mots quels sont les gestes et les savoir-faire que je peux partager avec le public.

Si j'ai déjà des expériences en démonstration publique, je peux le préciser.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

